



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 28 avril 2016

Membres du Bureau en exercice : 29

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.2.1, 1.2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 5.1, 6.1.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h05.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'au 1.2.2), Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI (à partir du 3.1), Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 3.1), M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Emmanuel DUMONT (à partir du 1.1.5)

Etaient absents : M. Alain BLESSEMAILLE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, M. Pierre CONTOZ

Secrétaire de séance : M. Alain LORIGUET

Procurations de vote :

Mandants : JP. MICHAUD, A. POULIN, P. CONTOZ

Mandataires : M. DONEY, F. PRESSE, D. HUOT

Délibération n°2016/003191

Rapport n°6.1 - EPF du Doubs - Validation de la tranche annuelle 2016 dans le cadre du programme pluriannuel d'intervention 2016-2020

**EPF du Doubs - Validation de la tranche annuelle 2016
dans le cadre du programme pluriannuel d'intervention 2016-2020**

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission : Aménagement du territoire et coopérations

Inscription budgétaire
Sans incidence budgétaire

Résumé :

Ce rapport présente le résultat du recensement 2016 des opérations pour lesquelles la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon demande un portage foncier pour le compte de ses communes membres et de ses structures associées, à l'Etablissement Public Foncier du Doubs Interdépartemental.

L'Etablissement Public Foncier du Doubs Interdépartemental assure une mission de portage foncier au bénéfice de ses membres (les intercommunalités et leurs communes membres, Département du Doubs et autres structures associées).

Afin d'établir son programme d'intervention, l'Etablissement Public Foncier invite annuellement chaque intercommunalité à procéder à un inventaire des besoins de portage foncier sur son territoire. Dans ce cadre, la CAGB a procédé au recensement 2015 des demandes de portage émises par ses services, les communes et les structures associées pour la réalisation d'opérations d'intérêt général.

En ce qui concerne la tranche annuelle 2016 du Programme Pluriannuel d'Intervention de l'EPF 2016-2020, il est ainsi proposé d'inscrire au programme d'intervention de l'Etablissement Public Foncier du Doubs, une demande.

Commune : Chalèze

Nature du projet (nomenclature EPF) : Habitat logement social Logements locatifs conventionnés

Sections des parcelles : Lieu-dit La Fouchère B195, B1002, B199, B72, AD 84, AD 83, AD 70, AD 82, AD 80, AD 69, AD 79, AD 68, AD 78, AD 67, AD 77, AD 65, AD 74, AD 1095, AD 1093, AD 1005, AD 128, AD 127, AD 196, AD 1001, AD 71, AD 81, AD 66.

Territoire concerné : Chalèze

Zonage PLU / POS : POS en Révision Zones Au du futur PLU

Coût estimé en euros : 700 000 €

Mmes C. BARTHELET et M. DONEY, et MM. G. BAULIEU, A. BLESSEMAILLE, P. CURIE, B. GAVIGNET, C. LIME, M. LOYAT et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- valide la liste des opérations pour lesquelles un portage foncier est requis au titre de la tranche annuelle 2016 dans le cadre du programme pluriannuel d'intervention 2016 - 2017,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter pour le compte de la CAGB l'inscription de ces opérations au Programme Pluriannuel d'Intervention de l'EPF.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 10 MAI 2016



Contrôle de légalité